

Ensemble pour une communauté inclusive

Semaine de l'inclusion

6 au 12 octobre 2025

Appel de projets – 2025

Description de la Semaine de l'inclusion

Visant à rassembler la communauté universitaire autour du vivre-ensemble, cet événement institutionnel annuel, lancé en 2024, met en lumière des activités réalisées par l'ensemble de la communauté universitaire un peu partout sur le campus. Ces activités rassembleuses, aux formes très variées, sont proposées et entièrement organisées par des associations étudiantes, des associations étudiantes parascolaires, des unités ou encore des personnes ou des groupes relevant des unités de l'Université Laval. Elles favorisent ou célèbrent l'inclusion sous l'un ou l'autre de ses différents aspects.

Critères d'admissibilité d'une activité

- Proposer une activité positive, rassembleuse et inclusive sur une thématique liée à l'inclusion
- Adopter une communication inclusive
- Promouvoir un environnement sécuritaire et sain pour tout le monde
- S'assurer de l'accessibilité physique et/ou numérique

Public(s) cible(s)

- Communauté étudiante de l'Université Laval
- Membres du personnel de l'Université Laval
- Public externe (citoyennes et citoyens de la région, organismes partenaires, etc.)

Soutien par le Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

- Rôle-conseil pour la logistique et le contenu de votre événement
- Intégration de l'activité à la programmation complète de la Semaine de l'inclusion, dont la promotion générale sera assurée

Attentes envers les responsables de l'activité

- Gestion complète du volet logistique (réservation de salle, invitation et suivi avec des conférencières et conférenciers, traiteur, etc.)
- Promotion de l'activité par les responsables afin de favoriser la participation et le succès de l'événement.

Soutien financier

Les associations étudiantes et les associations étudiantes parascolaire peuvent bénéficier d'un appui financier pour les activités qu'elles proposent.

Les personnes ou groupes qui relèvent d'une unité de l'Université Laval doivent, pour leur part, couvrir les frais de leur activité ou s'entendre avec leur unité pour partager ces frais. Toutefois, face à un enjeu de financement qui met en péril la tenue de l'activité, nous les invitons à nous transmettre une demande de soutien financier pour fins d'analyse. Une aide ponctuelle pourrait être accordée pour certains besoins spécifiques.

Les demandes de soutien financier seront analysées selon les critères suivants:

- L'activité, qu'elle soit de caractère scientifique ou ludique, doit être pertinente.
- L'activité doit s'adresser à un public suffisamment large.
- La demande de soutien doit être accompagnée d'un budget détaillé et réaliste.
- Les frais doivent être justifiés et alignés sur les objectifs de l'activité.

Les demandes de soutien financier doivent parvenir au plus tard le vendredi 13 juin. Par contre, le budget sera alloué au fur et à mesure de la réception des demandes. Nous vous encourageons donc à ne pas tarder à entreprendre vos démarches. Toutes les réponses seront envoyées avant le 1er juillet.

Pour toute question ou pour proposer une activité dans le cadre de la Semaine de l'inclusion, vous pouvez nous joindre au semaine-inclusion@ulaval.ca.